



Cadenet, le 8/11/2020

Objet : extinction de l'éclairage public pendant le confinement

Monsieur Le maire ,

Nous venons vous solliciter sur l'extinction de l'éclairage public pendant la période de confinement.

En effet, nous pouvons constater que le confinement auquel nous sommes de nouveau soumis, induit une présence encore moins importante, pour ne pas dire nulle, dans le village durant la nuit.

Depuis plusieurs années, 24 communes du Parc Naturel Régional du Luberon ont déjà opté pour l'extinction totale et 20 communes pour l'extinction partielle dont Lauris, Villelaure, la Tour d'Aigues et 3 autres l'envisagent dont Cucuron, Grambois.

En raison de l'exemple des villages voisins l'ayant expérimenté, de la période de confinement et des économies substantielles à faire, nous vous sollicitons pour que vous preniez la décision d'éteindre, partiellement ou totalement, l'éclairage public, ainsi que le panneau d'information lumineux situé en face de la mairie, entre 1 h et 5 h du matin.

En espérant Monsieur le Maire, que tout comme nous vous serez sensible à l'évolution nécessaire des comportements pour la protection de notre environnement, de la maîtrise de l'énergie et des économies associées, nous vous prions d'accepter nos salutations distinguées.

Les élu-es du groupe Cadenet@Venir